

## 5. Synthèse : l'avis et le positionnement du SNEP-FSU Créteil

Au regard de ces éléments, il nous semble que le protocole actuel nous laisse face à **4 choix** :  
**Le 1<sup>er</sup> respecte l'avis initial du conseil scientifique.**

**Les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> nous semblent respecter les accommodations à minima du conseil scientifique.**

**Le 4<sup>ème</sup>, enfin, accorde plus de place aux contenus EPS mais au prix d'un risque sanitaire qu'on ne peut ignorer.**

1) **Refuser de participer à la reprise scolaire en présentiel**, en se basant sur les avis formulés par le Conseil scientifique (20 et 24 avril 2020). Il faudra pour cela solliciter un droit de retrait et, selon la réponse apportée par l'administration (qui ne fait pas grand doute), se mettre en grève les jours où sa présence est requise.

2) **Envisager uniquement des pratiques d'entretien, de bien-être physique et/ou psychologique et de conscience du corps**, avec port du masque, ne nécessitant pas d'efforts intenses ni d'hyperventilation : Yoga, relaxation, méditation, stretching, marche, petite randonnée... Ces activités présentent un intérêt certain dans la période et le contexte, mais restent très réductrices des apports variés et culturels de l'EPS.

3) **Envisager la possibilité (sans contrainte et sur la base du volontariat) de basculer dans d'autres missions pédagogiques**, en co-intervention avec d'autres enseignants... Il ne s'agit pas d'abandonner l'EPS à d'autres intervenants (comme s'y essaient des députés LREM aidés par le ministère !) mais de prendre acte que cette reprise est prématurée, risquée et qu'il est préférable de travailler à une rentrée réussie en septembre plutôt qu'à une sortie bricolée en juin...

4) **Essayer de retrouver quelques « pratiques habituelles »**, avec une intensité normale et donc sans masques : courses, danse, parcours athlétique, jonglage avec chaussettes/balles personnelles... Là est le cynisme du gouvernement car chacun.e sait que c'est vers ce choix que nous avons envie d'aller et que certain.es iront. Mais cette 4<sup>ème</sup> possibilité se fera à coup sûr en rognant in fine sur la sécurité des élèves et des personnels car les distanciations nécessaires en cas de mouvement, les désinfections de surfaces et matériels ne pourront pas être respectées systématiquement. Il nous semble que nous serions ici dans un "non-dit" : celui de l'acceptation de la contamination volontaire et de l'immunisation de masse si elle existe dans le cas du covid...